

des Princes &c. Mars 1713. 175
De brutal, de cruel, d'yvrogne & de mu-
tin.

Monsieur, répondit-il, vous me faites in-
jure,

D'attribuer au vin une bonne action,
Avez vous oublié ce que dit l'Écriture,
Au Chapitre second de la création?

Que la Femme est la chair & l'os des os de
l'Homme?

Ce passage est garant de mon intention.

S'il est vrai que St. Paul marque aux peu-
ples de Rome,

Comme un pressant devoir de leur vocation,
De faire de leurs sens des armes de justice,
C'est nous dire en un mot, châtiez vôtre
corps.

Et vous, loin d'approuver ce louable exer-
cice,

Vous arrêtez la main qui le fait au dehors,
S'il veut qu'à me punir, saintement je m'ob-
stine,

Faudra t'il que mon bras se lasse à frapper
l'air?

Qu'importe qui des deux souffre la discipline,
Puis que ma Femme & moi ne sommes qu'u-
ne chair.

II. Ce droit marital de maltraiter la femme, n'est qu'un effet de brutalité, pres-
que inséparable des hommes de basse nais-
sance, ou des gens sans éducation: les per-
sonnes de qualité tombent rarement dans
cet excès; combien n'en a t'on pas vu qui
se faisant un crime capital de battre une
femme indocile, ont mieux aimé payer
tous les frais dans des Tribunaux Souve-
rains, pour en obtenir des Lettres Patentes
de

*Des Cocus
en titre d'of-
fice.*